



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Juge des contentieux de la protection

Travaux mal exécutés, loyers impayés, surendettement... Le ou la juge des contentieux de la protection (ex-juge d'instance) juge les litiges du quotidien. Si cette profession attire de nombreux candidats, elle reste difficile d'accès.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 7**

Salaire débutant : **3000 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Juge d'instance, Juge des tutelles, Magistrat / magistrate

Secteurs professionnels : Droit et justice, Fonction publique

Centres d'intérêt : Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, J'aime être aux commandes, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Proche du justiciable

Les domaines d'intervention du ou de la juge des contentieux de la protection sont vastes : actions concernant l'expulsion de personnes occupant des immeubles aux fins d'habitation sans droit ni titre, actions concernant les baux d'habitation, surendettement... Ce magistrat ou cette magistrate du siège tranche également des litiges relatifs aux crédits à la consommation (pour acheter une voiture, une cuisine équipée...) ou au financement des dépenses de construction (ravalement de façade, réparations...). La variété des affaires traitées (litiges nés de la réalisation de travaux, du non-respect d'un contrat de voyage, de la contestation des modalités des funérailles...) fait partie des atouts du métier.

Pour protéger les faibles

Le ou la juge des contentieux de la protection exerce également la fonction de juge des tutelles. Sa mission : protéger les plus faibles, en concertation avec les médecins, les services sociaux, les notaires... Lors de la souscription d'un prêt ou pour la signature d'un contrat de vente, il ou elle peut ainsi assister les personnes qui n'auraient pas l'autonomie nécessaire pour accomplir seules cet acte : des majeurs vulnérables physiquement ou mentalement, ou bien incapables de gérer seuls leur vie courante.

Compétences requises

Humanité et justice

De solides connaissances en droit sont, bien sûr, exigées. Face à des situations sociales difficiles, il faut aussi faire preuve d'écoute, de conciliation, tout en étant autonome et capable d'initiative et de synthèse. Réactivité, organisation, compréhension... sont attendus. Au quotidien, la recherche de la vérité et le sens de l'équité doivent guider les décisions.

Impartialité et psychologie

Autonome au moment de rendre son jugement, le ou la juge des contentieux de la protection intervient de plus en plus dans un cadre collectif. Il lui faut prendre le temps de consulter différents partenaires avant de rendre, en toute objectivité, sa décision finale. D'autant plus que celle-ci est parfois lourde de conséquences sur la vie des gens. Faire preuve de psychologie est indispensable pour appréhender au mieux

les affaires traitées. Des talents de médiation sont très appréciés pour apaiser les conflits et gérer les événements difficiles. Ce poste est privilégié par les magistrats qui apprécient les missions variées.

Où l'exercer ?

Indépendance et inamovibilité

Les juges des contentieux de la protection appartiennent à la magistrature du siège, c'est-à-dire qu'ils sont assis, contrairement aux magistrats du parquet (qui restent debout). Agents de la fonction publique d'État, les magistrats du siège disposent d'un statut distinct permettant la protection des missions particulières qui leur sont confiées. Ils exercent en toute indépendance et sont inamovibles, bénéficiant ainsi de la garantie d'exercer leurs fonctions en toute liberté.

Étude des dossiers et audiences

L'essentiel de l'activité des juges des contentieux de la protection consiste en l'étude des dossiers, en très grand nombre, et en la rédaction de décisions. Ces juges se rendent en moyenne une journée par semaine au tribunal pour statuer. Dans le cadre de la protection des majeurs protégés, ils sont amenés à se déplacer chez les personnes concernées (personnes âgées, en situation de handicap...) pour les entendre.

Autonomie et responsabilités

Assistés des greffiers, les juges des contentieux de la protection président les audiences, au sein d'un tribunal de proximité ou d'un tribunal judiciaire. Ils décident en autonomie au moment de fixer les peines et réparations financières éventuelles, avant de prononcer leur verdict.

Les études

Après le bac

4 ans pour préparer un M1 en droit ou un diplôme d'IEP (institut d'études politiques), réussir le concours de l'ENM (École nationale de la magistrature) de Bordeaux, et y suivre une formation de 31 mois.

bac + 7

[→ Formation des magistrats](#)

Emploi et secteur

Différentes fonctions

Une fois diplômés, les jeunes magistrats sont affectés à un poste selon leur choix et leur rang de classement. Au cours de leur carrière, ils peuvent changer de spécialisation, de manière à évoluer professionnellement. En effet, le métier de magistrat regroupe une grande diversité de fonctions et choisir l'une d'elles n'est pas définitif. Après quelques années d'exercice en tant que juge des contentieux de la protection, il est possible, par exemple, de s'orienter vers la fonction de juge aux affaires familiales, juge des enfants ou encore juge d'instruction.

Évoluer grâce à l'ancienneté

Pour atteindre le premier grade (vice-présidence d'un tribunal judiciaire), un magistrat ou une magistrate doit figurer au tableau d'avancement, sur décision de sa hiérarchie, et justifier de 7 années d'ancienneté. La consécration d'une carrière : accéder aux postes classés hors hiérarchie, comme par exemple : premier président d'une Cour d'appel.

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant *

À partir de 3000 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site du ministère de la Justice présentant le métier et la formation de magistrat.](#) ↗

[Site de l'ENM \(École nationale de la magistrature\) présentant les différents concours d'accès.](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime être aux commandes →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux faire respecter la loi →](#)

Autres métiers à découvrir

Magistrat administratif

Greffier administratif

Greffier des tribunaux de commerce

Juge d'instruction

Juge des enfants